

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

L'Eglise bulgare.

Nous lisons dans l'Union de Paris : L'Eglise catholique de Bulgarie pour suit son œuvre, à travers les mêmes difficultés que nous avons bien souvent signalées. A Constantinople, elle jouit sans doute, dans une certaine mesure, de la tolérance dont le gouvernement ottoman a l'habitude d'user envers tous les cultes, depuis que sa politique le porte à entretenir de bons rapports avec l'Europe. Mais dans les provinces, il n'en est malheureusement pas de même, et les catholiques n'y jouissent pas de la liberté accordée aux autres rites et aux autres croyances. Quoiqu'en apparence leur Eglise soit reconnue et leur culte publiquement autorisé, on se refuse en réalité à les distinguer de la communauté grecque et les pachas gouverneurs prétendent les maintenir sous la juridiction du patriarcat.

Plusieurs fois nous avons répété les plaintes qui se sont élevées en leur faveur dans les organes indépendants de la presse d'Orient, et nous avons plus d'une fois constaté que l'autorité musulmane prêtait son appui aux vexations et même aux persécutions dirigées par les schismatiques contre la nouvelle Eglise. Nous avons vu que les évêques du schisme prétendaient prélever sur les catholiques un impôt destiné à l'extinction de la dette patriarcale dont on contestait la légitimité dans la communauté grecque elle-même et que plusieurs membres de cette communauté se refusaient à payer. Le prélèvement de cet impôt arbitraire a continué à s'exercer sur les catholiques, et, après une résistance inutile, les catholiques ont cédé. On les mettait dans l'alternative de payer, sinon dans toute l'étendue de la contrée où se parle la langue bulgare et où la conversion catholique s'est propagée, au moins dans toutes provinces où les pachas gouverneurs ont prêté leur appui au patriarcat.

C'est ainsi que dans toutes les circonscriptions bulgares du gouvernement de Monastir (Bitolie) la soumission s'est faite sans protestations, sans lutttes et sans efforts, mais elle s'est faite ; on a consenti à payer l'impôt unique, et on était prêt partout à le payer quand les collecteurs se sont présentés.

Dans un village voisin de Monastir, à 8 ou 10 kilomètres seulement de la résidence du gouverneur général, quand les collecteurs, suivis d'une escouade de gendarmes, se présentèrent, tous les habitants étaient dans l'église où le curé du lieu offrait le Saint-Sacrement. On fit dire aux collecteurs d'attendre la fin de la messe pour commencer la perception ; mais ils répondirent qu'ils ne le pouvaient pas, ils entrèrent dans l'église comme des forcenés et avec un grand scandale ; ils coururent dans le sanctuaire, et ne craignirent pas de s'adresser directement au prêtre qui en était à l'élevation. Le prêtre les pria d'attendre quelques instants pour lui laisser le temps de terminer le Saint-Sacrement, mais ils ne l'écoutèrent pas, et l'un d'eux saisit le calice et renversa le vin consacré. Bientôt ils se jetèrent tous sur le prêtre, et l'arrachant au sanctuaire, ils le menèrent hors de l'église où ils l'accablèrent d'insultes de coups et de toutes sortes de mauvais traitements.

A cette vue, la foule, indignée d'abord, finit par céder sous les menaces et s'éloigna.

Toute cette escouade de gendarmes était bien armée, et les habitants du village, surpris dans l'exercice de leurs de-

voirs religieux, n'avaient pas même de bâtons pour se défendre ; aussi en eut-on bon marché et put-on aussi facilement les réduire à la fuite.

Ce fait a été dénoncé par le Courrier d'Orient, et répété par les organes de la presse indépendante ; mais comment se fait-il qu'on ne l'ait pas officiellement contredit. On ne le pouvait pas sans doute ; mais on pouvait du moins en punir les auteurs, et empêcher que des scènes semblables pussent se renouveler. Le gouvernement central fait la sourde oreille au sujet de ce qui se passe en ce genre dans les gouvernements particuliers. La diplomatie de son côté demeure indifférente, et voilà pourquoi sans doute le gouvernement central laisse faire et ne s'inquiète pas de l'administration des pachas gouverneurs.

Ce n'est pas tout : les catholiques, dans les provinces, éprouvent des difficultés d'un autre genre, et dans les localités où la conversion a été unanime, ils se voient contester et les églises et les écoles et les presbytères, et même les demeures épiscopales, sous prétexte que ces choses là appartiennent au schisme, ayant précédemment servi à l'exercice de son culte.

Pour montrer tout ce qu'il y a d'odieux dans un semblable abus, il suffit de dire que tous les édifices publics sont des propriétés communales et que leur emploi, par conséquent, ne peut dépendre que des prinats, et de leur conseil. Ce sont en un mot des propriétés dont le gouvernement doit laisser la gestion à la communauté.

Les catholiques se voient en Orient l'objet de toutes sortes de calomnies.

Nous lisons ces jours derniers dans le Courrier d'Orient qu'à Ereroum un double meurtre ayant été commis, ceux d'une croyance dissidente (les gregoriens) accusaient les catholiques. Le journal qui rapportait ce fait en démontrait toute l'infamie, et il mettait en demeure le pacha président du Medjilis de s'expliquer à ce sujet.

Le pacha ne s'est pas expliqué et ne s'expliquera pas ; mais il y a lieu d'espérer que, devant la publicité de ces débats, provoquée par la presse libre de Constantinople, les catholiques seront mis hors de cause.

Toutefois il est douloureux de voir le gouvernement de la Porte livrer ainsi à la méchanceté de leurs adversaires les plus honnêtes de ses sujets.

Toute réflexion de notre part serait à peu près inutile ; ce que nous voulons seulement, c'est d'attirer l'attention sur des excès qui ne sont pas de notre âge, et que chacun devrait blâmer et flétrir, comme nous, quel que soit d'ailleurs en politique son point de vue.

Autriche et Prusse.

Nous avons enfin la Note prussienne qui, depuis trois ou quatre jours, cause en Allemagne tant d'inquiétude et tant d'émotion en Europe. On la trouvera plus loin. Deux mots suffiront pour la caractériser : C'est un plagiat de l'astuce prussienne. Valait-il la peine de rechercher avec une turbulente ambition le renom d'un audacieux pour tomber ainsi dans le ridicule ? M. de Bismark se plaint de ce que l'Autriche le trouble machinalement dans la possession du Sleswig ; il accuse le cabinet de Vienne de le menacer par de perfides armements ; il le dénonce aux Etats secondaires comme s'apprêtant à mettre la Prusse dans la nécessité de faire la guerre soit pour sa défense

soit pour son honneur ; et il insinue que, la Constitution fédérale étant mal combinée pour l'accomplissement d'un grand acte de la puissance allemande, il sera à propos de lui remettre la direction et le maniement de la Confédération. Une chose lui reste à faire pour prendre, jusqu'au dernier trait, le visage de Sosie de M. de Cavour ; c'est de citer les gouvernements des 4 royaumes ses confédérés à la barre de la conférence assemblée pour régler les affaires de la Moldo-Valachie. Au fond, et dans la forme, tout cela est pitoyable. Si quelqu'un a fait de la question des duchés de l'Elbe un moyen d'agitation et de trouble, c'est la Prusse ; si quelqu'un s'est montré animé d'un esprit d'agression et de violence, c'est la Prusse ; si quelqu'un s'est engagé de propos délibéré dans une vie d'usurpation et d'annexion, c'est la Prusse ; si quelqu'un enfin est incommode à ses voisins et dangereux pour la paix européenne, c'est la Prusse. Voilà pour le fond. — Quant à la forme, c'est pitié de voir le matamore de la tribune prussienne chausser les brodequins de M. de Cavour pour jouer son rôle dans une comédie pareille.

On sait déjà quelle réponse le ministre du roi de Bavière a faite à la note de M. de Bismark. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit dans notre dernier numéro, si ce n'est que la question du ministre de Prusse, sur les dispositions du cabinet de Munich, a été verbale, et que la réponse de M. von der Pfirdten a été verbale aussi. Au reste on trouvera plus loin l'article entier de la Gazette de Bavière.

Cependant le gouvernement prussien prend décidément des mesures militaires que la Gazette de la Croix annonce à peu près en ces termes : armement des forteresses de Glatz, Cosel, Neisse, Torgau, Wittenberg, Spandau et Magdebourg ; augmentation de plusieurs régiments d'artillerie de campagne ; formation de deux détachements pour le service des munitions ; rappel des réserves dans les quatre nouveaux régiments de la garde royale dans les 5e, 7e et 9e divisions, dans le 6e corps d'armée et dans le 72e régiment d'infanterie. En même temps le Moniteur prussien publie un rescrit du ministre de l'intérieur et de la guerre interdisant la délivrance de congés définitifs dans les districts qui fournissent les hommes de la Landwehr pour les 3e, 4e, 5e, et 6e corps d'armée.

Toutes ces mesures ont pour prétexte les prétendus armements de l'Autriche. Avant de les arrêter, M. de Bismark a eu soin de faire publier par ses journaux les nouvelles les plus détaillées sur les préparatifs et les mouvements des troupes impériales. Or, on va voir ce qui en est de ces nouvelles. C'est l'Avend-Post, de Vienne, qui répond à la Gazette de l'Allemagne du Nord : « Un pompeux article du journal ministériel berlinois débute par relater l'importante nouveauté que les soldats autrichiens portent des paletots gris. » Pas n'est besoin d'évoquer un esprit de l'autre monde pour nous assurer que nos troupes sont vêtues de manteaux en hiver.

« Un régiment de cheval-légers, continue-t-il, est échelonné depuis Kollin jusqu'à Podiebrad. » Il n'existe pas de cheval-légers dans l'armée autrichienne. « En Italie, huit régiments de cavalerie ont reçu l'ordre de se mettre en marche vers la Bohême. » Il n'y a pas huit régiments de cavalerie dans tout le royaume lombardo-vénitien, et nous présumons qu'on le sait parfaitement bien

dans les cercles militaires de Berlin. « Quatre bataillons du régiment d'infanterie du roi de Wurtemberg sont arrivés à Oderberg. » Les régiments d'infanterie autrichiens n'ont pas quatre bataillons de campagne ; de plus, il existe bien un régiment impérial et royal du « prince Guillaume de Wurtemberg » (n° 73), mais pas de régiment du « roi de Wurtemberg. » — « Le 23 mars, le régiment d'infanterie du grand-duc Constantin a passé la gare d'Oderberg, se rendant de Cracovie à Josephstadt en Bohême. » Nous nous rappelons à peu près que la Gazette de l'Allemagne du Nord faisait marcher, il y a peu de jours, ce même régiment de Pesth où il avait été en garnison vers la Bohême. En général ce régiment du grand-duc Constantin joue un rôle éminent dans les relations de la presse officielle de Berlin, touchant les armements de l'Autriche. Voici quinze jours que tous les journaux prussiens le font défiler chaque matin dans leurs colonnes, aujourd'hui sur tel point, demain en tel autre. La Gazette de l'Allemagne du Nord fait surtout grand usage de la rubrique de citer le même détachement de troupes, le faisant arriver, faire sa soupe, passer des gares, se ranger en bataille, subir l'inspection des généraux, etc. En s'aidant d'un tableau, accessible à tout le monde, de l'armée autrichienne, on aurait pu, à Berlin, mettre plus de variété dans cette méthode. Cela nous rappelle les marches des comparses sur la scène, qui sortent par une coulisse pour repartir par l'autre. » (Union.)

La note du Moniteur et la presse parisienne.

Nous lisons dans l'Union.

La presse est, ce matin, d'une sobriété singulière sur la note du Moniteur, relative à l'évacuation du Mexique.

Le Constitutionnel se borne à dire : « Ces résultats répondent pleinement à l'attente du gouvernement de l'empereur, dont la sollicitude pour les intérêts français engagés au Mexique vient de s'affirmer une fois de plus avec éclat. »

Après quoi, il se donne ce léger satisfecit : « Ainsi se trouve justifié le langage du Constitutionnel, qui, au moment où l'on essayait de troubler l'opinion, n'a pas cessé de la rassurer, en rappelant que « ce que protège » le gouvernement de l'empereur est bien » protégé. » — *Vitu.*

C'est bref, mais c'est avantageux ! Les Débats estiment, comme nous, que l'oracle officiel est peu clair, et que le délai de l'évacuation est bien long : « Le Moniteur ne fait pas connaître ces conditions, et il ne donne à cet égard aucun éclaircissement. Il avait été question d'un traité entre le gouvernement français et le gouvernement mexicain, analogue à la fameuse convention de septembre ; mais le journal officiel n'en parle pas ; il se borne à dire qu'à la suite des communications qui ont été échangées entre M. Dano, ministre de France, le maréchal Bazaine et le gouvernement mexicain, l'empereur a décidé l'évacuation dans la forme que nous avons exposée plus haut. »

« Il n'y aurait donc pas en réalité d'engagement officiel entre les deux gouvernements, mais seulement une décision prise par l'empereur des Français, décision qui, naturellement, n'aurait rien d'irrévocable et dont l'exécution dépendrait des circonstances. Telle est du moins l'impression qui nous reste

d'une lecture attentive de la note du Moniteur.

« Quoi qu'il en soit on remarquera qu'à supposer qu'aucun incident imprévu ne vienne retarder l'évacuation, elle ne sera complète et définitive qu'en novembre 1867, c'est-à-dire dans dix-neuf mois. Il s'écoulera donc encore près de deux ans pendant lesquels la France pourra se trouver, et dédit des plus sages calculs, engagé dans les événements qui peuvent surgir au Mexique, et par conséquent entraîné dans des complications nouvelles. Sans rien exagérer, nous ne serons peut-être pas les seuls à trouver que deux ans, en pareil cas, c'est un peu long. » — *David.*

La Patrie pense qu'on sera à Mexico comme à Paris :

« Nous ne doutons pas qu'on n'accueille à Mexico, comme on l'accueillera à Paris, c'est-à-dire avec une vive satisfaction, l'arrangement intervenu entre les gouvernements de France et du Mexique. »

« Pour Paris, c'est la fin d'une intervention lointaine ; pour Mexico, c'est le commencement d'une ère politique pleine de garanties pour l'ordre et pour la liberté. » — *Ernest Dréolle.*

Traduction libre : les Français sont enchantés de quitter le Mexique et les Mexicains de voir partir les Français. Est-ce bien sûr ? Et, en ce cas, est-ce flatteur pour les uns et pour les autres ?

La Presse dit avec raison :

« Cette décision causera quelque désappointement dans l'opinion publique. Il y a longtemps déjà que l'on avait fait espérer au Corps législatif, dans la commission des crédits supplémentaires, que le Mexique serait abandonné le 1er janvier 1865. Nous voilà reportés à peu près au 1er janvier 1868. Le pays s'attendait à mieux. » — *Jules Arniques.*

Quant à la France politique, journal de l'admiration perpétuelle, elle s'écrie, non sans quelque embarras :

« Tout le monde comprendra qu'il était impossible de réaliser plus rapidement cette grande mesure sans compromettre les intérêts qui nous ont amenés au Mexique et les sympathies légitimes qui nous y ont retenus jusqu'à présent. »

« Ces résolutions, en répondant d'ailleurs aux vœux de l'opinion qui désirent hâter la fin de l'expédition mexicaine, sont évidemment de nature à dissiper au dehors tous les malentendus que la prolongation de notre occupation avait pu susciter. Nous sommes convaincus qu'aux Etats-Unis, où désormais on ne peut concevoir de doutes sur le désintéressement de la politique française, l'effet naturel du départ de nos troupes sera de replacer le Mexique et l'Amérique du Nord dans les conditions de rapports bienveillants et utiles que leur proximité même établit naturellement. »

Que la France se berce de cet espoir, libre à elle : mais le verra-t-elle réaliser. C'est autre chose.

Funérailles du révérend messire Joseph Matte.

M. le rédacteur,

Dieu permet quelquefois, pour conserver un prêtre dans l'humilité, ou pour le faire mériter davantage, que l'exercice de son saint-ministère ne semble porter aucun fruit ; il permet quelquefois aussi, que, malgré son dévouement continu pour procurer le bien spirituel et

même temporel de son peuple, le prêtre n'en reçoive que des témoignages de désaffection et d'ingratitude. Il est rare, cependant, que, même dans ces lieux où le peuple semble si oublieux de la soumission et de la reconnaissance qu'il doit au prêtre, pendant sa vie, Dieu permette qu'après sa mort, on ne rende pas à sa mémoire un juste tribut d'éloges et de gratitude.

Mais si on peut s'attendre à cette justice tardive, même de la part de personnes qui n'ont ni écouté ni aimé leur pasteur pendant sa vie, à quoi ne doit-on pas s'attendre de la part des paroissiens vraiment catholiques, qui ont toujours eu et manifesté les sentiments qu'il devait avoir pour un prêtre qui fut un pasteur zélé et pieux, lorsque Dieu vient à le retirer de ce monde ?

La question se trouve toute résolue aujourd'hui pour ceux qui habitent les cantons de l'Est avoisinant celui de Somerset.

Le révérend messire Joseph Matte, curé de Saint-Calixte de Somerset vient de mourir, et les funérailles qu'on lui a faites prouvent que, s'il y a beaucoup de gens dans le monde qui ne savent pas aimer le prêtre ni reconnaître les services qu'il rend à l'humanité, on ne saurait accuser les paroissiens de Saint-Calixte de sentiments aussi indignes d'un cœur catholique ; au contraire, l'immense zèle qu'ils ont déployé pour rendre, aussi solennellement que possible, leurs derniers devoirs à leur estimable curé, prouve combien ils l'aimaient profondément et combien ils savaient apprécier tous les services qu'il leur avait rendus.

Il m'a été donné d'assister à cette funèbre cérémonie, et je n'oublierai difficilement.

L'aspect de la vaste église de Somerset était en ne peut plus saisissant. Ce qui frappait surtout en entrant, c'était cette obscurité lugubre qui régnait dans tous l'édifice. Puis on voyait se détacher de la voûte, en élégants contours, d'immenses draperies qui formaient une espèce de dôme au-dessus du catafalque ; enfin on remarquait toutes ces autres décorations lugubres dont la piété des fidèles sait orner les autels et les différentes parties du temple de Dieu, pour exprimer leur piété et leur deuil. Mais j'ai été surtout frappé et touché, en lisant sur les tentures noires au-dessus du maître-autel l'inscription suivante en gros caractères :

Trop pur pour cette terre,
Le ciel le réclamait.
La douleur fut amère
A tous ceux qu'il laissait.

Du côté de l'évangile était écrite la sentence suivante :

Sa mémoire restera comme un monument immortel pour ceux qu'il a bénis.

Enfin, du côté de l'épître, la suivante :

A la vue des jours pleins, et maintenant il jouit des plus pures délices.

Ces inscriptions faisaient autant d'honneur au pasteur qu'à ses ouailles ; elles prouvaient que s'il avait su les mériter, elles avaient su le remarquer, et que c'était une satisfaction pour elle de le proclamer hautement. Toutes ces décorations faisaient certainement honneur à la piété, au zèle, et au bon goût des nombreuses personnes qui y avaient mis la main, et surtout l'hon. Chs. Cormier qui les avait dirigées.

Mais si l'aspect intérieur du temple était saisissant, le spectacle que donnaient les assistants était bien plus touchant encore.

L'affluence des fidèles était énorme. A part les paroissiens, un grand nombre

feuilleton du Courrier du Canada

27 AVRIL 1866.

ETUDES LITTÉRAIRES.

Sponte favos, ingrè spicula.

VII

Les Anciens Canadiens, par Philippe Aubert de Gaspé, avocat. — Publié par la direction du Foyer Canadien. — Québec, Desbarats et Desbrière, imprimeurs-éditeurs, 1863.

(Suite et fin.)

A quel genre faut-il rapporter l'ouvrage dont nous avons résumé les principales parties dans les lignes qui précèdent ? Est-ce un roman ? — Il y a, sans aucun doute, dans les Anciens Canadiens, quelques traits qui n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination de M. de Gaspé. Sont-ce des mémoires ? Est-ce une chronique ? — La plupart des éléments de cet ouvrage sont certainement tirés de l'histoire. Est-ce une fantaisie ? — Le merveilleux y joue un rôle fort secondaire. Serait-il prudent de prendre au mot M. de Gaspé, et de qualifier son œuvre de romanesque ? — Oh ! pour un coup, le critique qui croirait pouvoir passer une telle naïveté, fournirait à Jules Haberville une jolie occasion de décocher de ses flèches les mieux aiguisées, ou de pousser sur des scabots de rire les plus sages et les plus joyeux ! Mais qu'est-ce donc ? — C'est à la fois un

récit et un tableau : c'est le récit émouvant des malheurs de la conquête et des épreuves auxquelles peuvent être soumis l'amour, l'amitié et la reconnaissance ; c'est le tableau animé de la société canadienne à la fin du 18e siècle ;

C'est encore une suite d'esquisses, dont quelques-unes sont empruntées à l'histoire ; les autres, à la tradition ; d'autres, aux souvenirs personnels de l'auteur ; d'autres, enfin, à cette faculté qu'on a trop irrévéremment nommée la folle du logis ;

C'est, si l'on veut, un roman historique, plein de charme et d'intérêt, — un drame national et domestique à la fois, dont tous les personnages sont sympathiques, et les caractères nettement tracés. Ajoutons que l'intrigue du roman est bien nouée, bien conduite, que le dénouement en est fort heureux, et que tout l'ouvrage est enrichi d'une foule d'anecdotes et de légendes, où l'esprit et le naturel sont toujours présents.

On aurait tort, toutefois, d'assimiler les Anciens Canadiens aux compositions du même genre qui ont fait la réputation de quelques écrivains de ce siècle. — Talent d'exécution à part, il y a autant de différence entre l'ouvrage de M. de Gaspé et les prétendus romans historiques de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas, etc., qu'entre la vérité et l'erreur. L'auteur canadien procède plutôt — pour le fond, bien entendu, et dans une certaine mesure seulement, — de Chateaubriand, de Goethe, de Walter Scott, de Manzoni, de Bressiani et de Fenimore Cooper. Encore est-il bon d'ajouter, en passant, que les Anciens Canadiens offrent dans tous les faits qui les composent, un degré de vérité qu'on rencontre trop rarement dans la presque totalité des ouvrages qui ont pour base l'histoire, et dont les ornements sont fournis par l'imagination.

Mais ce qui distingue avant tout le livre de M. de Gaspé, c'est la forte couleur locale dont sont empreintes les traditions, les habitudes, etc., qu'il retrace. Par ce côté spécialement, il forme une œuvre à part dans la littérature de ce pays. Nous ne craignons pas de dire qu'au besoin il pourrait être présenté comme une réponse victorieuse à ceux qui se demandent encore si, en Canada, nous pouvons avoir une littérature nationale.

On sait, en effet, que, depuis qu'un certain nombre de Canadiens-Français s'adonnent au culte des Belles-Lettres, bien des personnes se sont adressées cette question. Pendant quelque temps, elle a été à l'ordre du jour au sein des sociétés de discussion, dans les recueils purement littéraires, et même dans les journaux politiques. Les uns ont soutenu l'affirmative, les autres — en bien petit nombre, il est vrai, — se sont inscrits en faux contre cette solution. Mais dans le temps même que, d'un côté, on cherchait à paralyser le mouvement littéraire inauguré par les Etudes philosophiques de M. Et. Parent, l'histoire du Canada, de M. F. X. Garneau, et Charles Guérin, de M. P. J. O. Chauveau, d'autre part, des ouvrages vraiment nationaux, comme les Légendes Canadiennes, Jean Rivard, Forestiers et Voyageurs, les Anciens Canadiens, etc., se frayaient dans le public une voie large et sûre, et réduisaient à néant les arguments passionnés et les jugements erronés des détracteurs de la littérature canadienne.

Quoi qu'on en dise, nos mœurs et nos habitudes ont un profond cachet d'originalité ; elles ne sauraient être confondues avec celles d'aucun peuple. — Attachement inaltérable à la foi catholique, amour sincère du pays, attrait irrésistible pour le merveilleux,

goût inné pour tous les divertissements honnêtes : tel est aussi ce qui forme encore la meilleure part des qualités de notre nation.

« Le Canadien, comme ses pères, aime à chanter, à s'égayer. Doux, aisé, vif en ses manières, Poli, galant, hospitalier, A son pays il ne fut jamais traître, A l'esclavage il résista toujours ; Et sa maxime est la paix, le bien-être Du Canada, son pays, ses amours ! »

Ainsi s'exprimait, — il y a déjà longtemps, — M. G. E. Cartier, devenu depuis un des premiers hommes d'Etat de son pays. Souhaitons de toujours pouvoir dire avec le poète, — ne fût-ce qu'en des vers aussi faibles, — que nous avons su conserver intactes toutes les parties du précieux héritage que nous ont légué nos ancêtres.

Si l'arrivait, par malheur, que nous fusions tentés d'en laisser quelques débris importants aux ronces du chemin, les Anciens Canadiens seraient là pour nous faire réfléchir de notre insigne lâcheté, et nous apprendre comment nos pères préserveront de tout naufrage leur foi, leur langue, leurs institutions, leurs mœurs, leurs lois, leurs usages, etc.

On aime à retrouver dans l'œuvre de M. de Gaspé ces souvenirs de collège, qui nous charment encore ; cette vie de famille, qu'on n'apprécie au parfait que quand on est forcé de lui dire adieu ; ces fêtes populaires, auxquelles nous avons pris part ; ces combats glorieux, dont le récit nous enthousiasme toujours ; ces chansons qui nous égayent et ces romances qui provoquent en nous l'attendrissement ; enfin, et pour abrégier, — ces légendes et ces contes, — histoires de sorcières et de revenants, — qui produisaient un effet si puissant sur nos jeunes imaginations, aux jours trois fois

heureux de notre enfance.

M. de Gaspé doit, sans doute, à un esprit brillant et juste, à une imagination vive et gracieuse, à un goût sûr et délicat, le talent de narrer avec clarté, naturel et précision, de décrire avec fidélité, sans prétention et sans recherche, de peindre, en un mot, d'après nature ; mais son origine aristocratique, son éducation, la position qu'il a longtemps occupée dans le monde, ses alliances et ses relations avec les plus nobles familles du pays, lui ont singulièrement porté secours.

Petit-fils d'un capitaine dans la marine de la colonie, en rapports de parenté ou d'amitié avec les familles de Beaujeu, Casgrain, Baby, de Lanaudière, etc., il a pu recueillir, aux sources les plus directes et les plus sûres, tout ce qui s'est passé de mémorable pendant les dernières années de la domination française en Canada. C'est une bonne fortune dont peu de Canadiens peuvent se flatter d'avoir joui, et dont personne, peut-être, n'eût su mieux profiter que M. de Gaspé. Si le roman dont nous sommes redevables à cet auteur distingué, n'en fournissait une preuve très-ample, on pourrait encore la déduire facilement des Notes mêmes qui se trouvent à la fin des Anciens Canadiens, et qui formeraient, à elles seules, avec un peu plus de luxe typographique, un fort joli volume. Ajoutons qu'elles n'augmentent pas peu le mérite, déjà très-grand, du roman qu'elles accompagnent et qu'elles expliquent.

Seigneur de St. Jean Port-Joli, — au temps où le système féodal florissait encore, — M. de Gaspé a été à même, en outre, d'apprécier le peuple avec justesse, de remarquer les légers défauts qui le déparent, et d'admirer les solides qualités qui le distinguent. Aussi voit-on que, si, d'une part, il aime, — faiblesse bien pardonnable ! — à nous présen-

ter la féodalité sous le jour le plus avantageux, — d'un autre côté, il se montre constamment animé d'un véritable amour pour le peuple. Malgré le rôle nécessairement humble qu'il joue dans le roman, José est peut-être, de tous les personnages des Anciens Canadiens, celui que l'auteur a peint avec le plus de sympathie, de soin et de bonheur.

C'est, au reste, une des qualités les plus remarquables de M. de Gaspé, que le talent de tracer des portraits si vrais, si pleins de vie et de mouvement, qu'on reconnaît pour ainsi dire les originaux que l'écrivain avait en vue dans l'exécution de son œuvre.

Qui n'a entendu parler, en effet, de M. d'Haberville, ce type du père inflexible, mais bon, du chaud patriote et de l'homme vindicatif ?

Qui n'a connu Madame d'Haberville, ce modèle de la mère chrétienne, affectueuse et dévouée ?

Qui ne s'est rencontré avec Jules, ce lutin bouillant d'esprit, étincelant de gaieté et rempli de générosité ?

Qui ne s'est trouvé en face d'Arché de Lochell, cet homme qui met l'honneur avant tout ?

Et l'oncle Raoul ? — Il est vraiment de tous les pays et de tous les siècles.

En est-il de même de Blanche d'Haberville, cette jeune fille si noble et si sublime dans son dévouement et ses vertus ? Si cette fraîche et pure création n'est pas un simple produit de l'imagination de M. de Gaspé ; si ce type a réellement existé, — comme le prétend l'auteur, et comme nous le croyons volontiers, — ne tend-il pas à prouver une fois de plus, ainsi que l'a fait remarquer M. Chauveau, que le vrai n'est pas toujours vraisemblable ?

Quoi qu'il en soit, Blanche d'Haberville

de personnes des autres paroisses s'étaient fait un devoir de venir donner une dernière marque de sympathie à ce prêtre que toutes estimaient et qui bien des fois leur avait rendu service. Et dire que parmi cette masse de spectateurs, il n'y avait pas une figure qui ne portât l'expression de la tristesse et du deuil le plus profond ! Que de pleurs j'ai vus couler ! Que de sanglots j'ai entendus ! Ah ! il eût fallu être bien froid pour n'être pas touché à la vue d'un semblable spectacle. Et cet hommage du cœur, rendu par cette foule immense, était certainement le plus bel éloge que de bons paroissiens pussent adresser à un bon curé. Ils ont montré par là qu'ils ont su apprécier le mérite d'un prêtre qui, toute sa vie, fut leur modèle et se sacrifia pour leur bien.

Il aurait fallu être bien aveugle aussi pour ne pas remarquer les qualités de ce digne prêtre. J'en appelle à tous ceux qui ont eu des rapports avec lui, et surtout à tous ceux qui eurent le bonheur d'être au nombre de ses amis, et je pense qu'il n'y aura qu'une voix pour rappeler avec bonheur sa politesse exquise, ses prévenances continuelles, sa gaieté franche, sa conversation spirituelle, son caractère aimable, sa grande franchise, sa charité sans borne et surtout sa rare piété.

Il possédait de plus à un haut degré le rare talent de savoir réprimander sans choquer ; et que de réprimandes n'a-t-il pas faites, car il ne faut pas oublier que, quoique bon, il savait être vigilant, énergique, et ferme. C'était dans la prédication surtout qu'on remarquait facilement qu'il possédait ces grandes qualités. D'une élocution très-facile, il savait instruire et détendre hardiment les bons principes qu'il était chargé de faire prévaloir. Et certainement qu'à sa mort, il pouvait dire, comme saint Paul, sinon dans la même mesure : "Bonum certamen certavi."

Tout dans sa personne prévenait en sa faveur : sa voix, son regard, sa tenue, ses manières, tout le faisait aimer. Je n'oublierai jamais surtout ce regard vif et intelligent au suprême degré, qu'il me donna de contempler tant de fois ! Et tous cela est fini... Il ne reste plus à contempler qu'un pauvre cadavre sur lequel la mort a exercé de terribles ravages ; on dirait qu'elle s'est étudiée à le défigurer !

M. Matte avait demandé de faire son purgatoire sur la terre, et je crois qu'il a été parfaitement exaucé. Ceux surtout à qui il fut donné d'être les témoins de sa longue et cruelle agonie de 12 heures, n'oublieront jamais cette expression d'innocente douleur répandue sur sa figure ; et, malgré cela, il avait encore des regards de sympathie et des paroles d'adieu pour ses parents et ses amis qui l'environnaient ! C'est que, si ses souffrances étaient excessives, sa patience, sa résignation et sa piété furent admirables en tout temps. "Mon Jésus, miséricorde," telle fut sa prière favorite pendant sa maladie, et quand il ne pouvait plus la réciter seul, il se faisait aider. Il avoua avant sa mort que sa dévotion particulière avait été la dévotion à son saint patron, St. Joseph, et qu'il espérait fermement entrer au ciel par son intercession. Aussi, St. Joseph ne l'a pas oublié. Il est mort le mercredi, jour dédié à St. Joseph, et pendant l'octave de la fête du patronage de ce grand saint.

On ne saurait dire toutes les prières qui ont été faites en l'honneur de St. Joseph pour sa conservation ! Mais il était écrit que ses combats et sa peine étaient finis ! Et sa prière fut plutôt exaucée que la nôtre ; c'est ce qu'il fit comprendre à quelqu'un qui lui disait qu'il ne prierait plus St. Joseph, s'il ne le guérissait pas. "Mais, qui t'a dit, ajouta-t-il, que je n'ai pas été exaucé, moi !"

C'est ainsi que s'est terminée la carrière mortelle de cet homme qui fut un des membres les plus dignes du clergé canadien. Aussi, ses confrères dans le sacerdoce se sont-ils empressés de lui témoigner l'estime qu'il avait pour lui en assistant, en grand nombre, à ses funérailles, qui ont eu lieu, samedi, le 21 courant.

On remarquait dans le chœur le révérend messire Alexis Mailloux, vicaire-

a fourni à l'auteur des *Anciens Canadiens* l'occasion de tracer, de l'abnégation et de la grandeur d'âme de la femme, en général, un éloge admirable, qu'on nous saura peut-être gré de reproduire ici :

"L'homme, avec toute son apparente supériorité, l'homme dans son vainqueur égoïsme, n'a pas encore sondé toute la profondeur du cœur féminin, de ce trésor inépuisable d'amour, d'abnégation, de dévouement à toute épreuve. Les poètes ont bien chanté sur tous les tons cette Eve, chef-d'œuvre de beauté, sortie toute resplendissante des mains du Créateur ; mais qu'est-ce que cette beauté toute matérielle comparée à celle de l'âme de la femme vertueuse, aux prises avec l'adversité ! C'est là qu'elle se révèle dans tout son état ! C'est sur cette femme morale que les poètes auraient dû épouser leurs louanges ! En effet, quel être pitoyable que l'homme en face de l'adversité ! C'est alors que, pygmée méprisable, il s'appuie en chancelant sur sa compagne géante, qui, comme l'Atlas de la table portant le monde matériel sur ses robustes épaules, porte, elle aussi, sans ployer sous le fardeau, toutes les douleurs de l'humanité souffrante !"

Parfois, l'observateur se transforme en juge d'instruction, et l'étude de mœurs tourne involontairement au réquisitoire. Une voile de mélancolie s'étend alors sur ses pensées et y ajoute un nouveau charme. On sent bientôt, cependant, que le bon Gentilhomme a hâte de redevenir Jules d'Haberville.

Les hasards de la vie de M. de Gaspé, joints à l'éducation qu'il a reçue et à la société au milieu de laquelle il a vécu, ont fait de lui un philosophe plein de douceur et d'amabilité. Quand il se trouve en face d'une orante injustice, sa voix sait prendre,

général, qu'une assez grave indisposition empêcha de s'occuper activement de la cérémonie ; les révérends MM. Narcisse Pelletier, curé de Stanfold, qui officiait, Louis Pothier, curé de Warwick et Damase Morisset, ex vicaire à Somerset, qui agissaient comme diacre et sous-diacre ; aussi les révérends MM. P. Sax, curé de Saint-Romuald, J. M. Bernier, curé de Saint-Ferdinand, F. Brunet, curé de Sainte-Sophie, et F. X. Plamondon, vicaire à Saint-Roch, qui faisaient chœurs. On remarquait encore les révérends MM. Hyp. Suzor, curé de Saint-Christophe, Cyrille Bochet, curé de Tingwick, Jos. Bérubé, curé de Saint-Flavien, Jos. S. Martel, curé de Saint-Julie, P. Roy, curé de Saint-Norbert, Damase Matte, curé actuel de Saint-Calixte, et Edmond Langevin, secrétaire du diocèse, qui fit l'absoute, après avoir dit quelques mots.

Ce fut un moment solennel et saisissant, quand, à la fin de l'absoute, le révérend M. Jos. Martel, son parent et son ami, s'approcha du cercueil où son bien-aimé confrère était exposé, pour lui rendre son dernier et pénible service, en le dépoilant de ses vêtements sacerdotaux et en le couchant dans sa dernière demeure pour y attendre, en paix, le moment de sa résurrection. Que de tristes émotions cette simple et touchante cérémonie excita dans le cœur de tous les assistants.

Enfin, le cortège funèbre se mit en marche. On déposa le corps dans le caveau de l'Eglise, et longtemps encore après la cérémonie, on voyait, agenouillés, au lieu où était déposé leur cher et vénéré pasteur, des personnes pieuses qui répandaient devant le Seigneur leurs larmes et leurs prières pour le bonheur de celui qu'elles avaient tant aimé.

En terminant, M. le rédacteur, je vous prie d'excuser la longueur de cet écrit, qui peut vous paraître bien long à vous, mais qui ne le sera peut-être pas encore assez au gré des amis du révérend M. Jos. Matte, qui se réjouiront sans doute d'entendre encore une fois parler de lui. J'ai aussi la confiance qu'après avoir visité l'Eglise si assidument et en si grand nombre, le jour et la nuit, pendant le temps qu'il y a été exposé, les paroissiens de Saint-Calixte ne cesseront pas de sitôt de prier pour leur ancien curé, non plus que ses autres amis.

UN AMI.

QUÉBEC, 25 AVRIL 1866.

Hier matin, la cathédrale était remplie d'une immense réunion de fidèles qui venaient assister à une des plus belles cérémonies de notre religion, la première communion. La messe fut célébrée par M. le curé de Québec.

La musique prêtait ses pures émotions au sentiment religieux qu'inspire cette belle cérémonie. M. l'abbé Lepage adressa aux jeunes communicants des exhortations à la persévérance dans la grâce extraordinaire que Dieu venait de leur accorder. Il y avait 274 communicants, dont 140 petits garçons et 134 petites filles.

La même cérémonie a eu lieu à l'église St. Patrice où l'on a donné la communion à 252 enfants, 120 petits garçons, et 132 petites filles.

Rien d'important des provinces maritimes. Le cabinet Smith a répondu, dans un mémoire, aussi inconvenant pour la forme que faible pour le fond, à la justification du gouverneur du Nouveau-Brunswick. M. Smith et ses collègues font à peine d'allusion à l'engagement pris par eux de soumettre au parlement, sous forme de résolutions, le projet d'union fédérale, et ne contredisent pas, sur ce chapitre, les allégués de Son Excellence.

néanmoins, un ton ferme, quoique parfaitement mesuré. S'il s'élève, par exemple, contre M. Guizot, qui a osé, dans sa *Vie de Washington*, disqualifier le Père de la République américaine, du crime d'assassinat (1) dont il a été justement accusé, et dont il s'est lui-même, d'ailleurs, reconnu coupable, dans un document resté inconnu jusqu'à ces années dernières, — il proteste également contre cette funeste manie qu'on a, en général, de ne voir dans les vaincus que des hommes sans capacité. "Honneur au courage malheureux !" s'écrie-t-il avec raison, en racontant la défaite de Montcalm, le 13 septembre 1759, et celle de Murray, le 25 avril 1760.

C'est de lui aussi qu'est cette page à la fois si indignée, si reconnaissante, tant émue et si patriotique :

"Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada ! Vous avez été indignement calomniés. Honneur à ceux qui ont réhabilité votre mémoire ! Honneur, cent fois honneur à notre compatriote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits ! Honte à nous qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques, si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos ! Honte à nous qui étions presque humiliés d'être Canadiens ! Confus d'ignorer l'histoire des Asy-

(1) M. de Jumonville était chargé de sommer les Anglais d'évacuer les possessions françaises de la vallée de l'Ohio, et il accomplissait sa mission d'ambassadeur ou de parlementaire, quand le major Washington, qui commandait nos ennemis dans ces contrées, ordonna à ses troupes de faire feu sur Jumonville et sa petite escorte. Le commandant français tomba frappé à mort, ainsi qu'une partie de ceux qui l'accompagnaient. C'était en 1754.

L'exposition de Dublin.

Nos lecteurs se rappellent, sans doute, la polémique que nous avons eue avec le *Pays* au sujet de l'exposition de Dublin.

Le *Pays*, sur son dernier numéro, revient sur cette question dans un article qui a pour titre : "Le *Courrier du Canada* enfonce." Il paraît, à entendre notre confrère montrealais, que, cette fois, nous sommes bien et dûment désarçonné, et qu'il ne nous reste plus qu'à lui demander pardon de l'avoir contredit.

C'est ce que nous allons voir.

Le *Pays* publie, à l'appui de son jugement sur le compte de l'exposition de Dublin et sur la manière dont le Canada y était représenté, une lettre de M. l'abbé Thomas Chandonnet.

Le brave homme de rédacteur ne s'est seulement pas aperçu que cette lettre nous donne raison et contredit ses assertions et celles de ses correspondants sur les points principaux en litige entre lui et nous.

Voici la lettre, dont—soit dit en passant—nous n'entendons contester nullement l'authenticité et l'exactitude. Elle est adressée à M. Perrault, une des deux autorités sur lesquelles le *Pays* se fondait pour dénigrer le Canada et dire du mal du gouvernement :

Rome, Séminaire français, 26 mars 1866.

Mon cher Monsieur,

"J'ai reçu, il y a quelques jours, votre lettre datée du 25 février dernier, dans laquelle vous me demandez de vous exprimer mon opinion sur le Canada à l'exposition de Dublin, et celle de M. M. Dèziel et Laliberté. Je me rends très-volontiers à votre désir ; et ces messieurs, auxquels je l'ai communiqué, y ont accédé aussi. Cependant, permettez-moi d'accompagner ma réponse de deux observations. La première, c'est que nous voulons rester complètement étrangers à la discussion qui s'est élevée entre vous et le *Courrier du Canada*. Ignorant même ce qu'elle est, nous ne saurions en assumer la responsabilité. La seconde, c'est que nous aurions préféré voir nos noms tout à fait à l'écart d'un débat que nous n'avons provoqué en aucune manière.

"Ceci posé, nous sommes d'accord à dire : "Lorsque nous avons visité le palais de l'exposition à Dublin, le 15 et le 16 août dernier, il nous a paru que la collection canadienne était assez riche pour attirer l'attention des visiteurs et soutenir une honorable comparaison avec les autres collections coloniales ; 2° qu'au point de vue du mode d'exposition et de la tenue, il y avait beaucoup trop à désirer, excepté peut-être en ce qui touchait à l'industrie indienne."

"Voilà notre témoignage, que nous croyons incontestable.

"A présent, à qui revient ce défaut d'intelligence ou de bon sens ? Est-il même imputable à qui que ce soit ? C'est une question que nous écartons complètement.

"Avant de vous adresser cette réponse, je l'ai communiquée à mes deux respectables confrères, qui l'ont approuvée.

"S'il vous plaît de la rendre publique, je ne m'y oppose pas, à condition toutefois qu'elle soit publiée tout entière.

J'ai l'honneur d'être, Votre tout dévoué, THOS. A. CHANDONNET, Ptre.

Résumons en deux mots ce document.

M. l'abbé Chandonnet constate deux faits : 1° Que la collection canadienne était bonne ; 2° que le mode d'exposition laissait beaucoup à désirer. C'est-à-dire que le Canada était bien représenté, mais que la toilette de la collection laissait beaucoup à désirer.

Maintenant, rapprochons ces données de celles des correspondants du *Pays*.

M. Perrault disait :

"Le Canada doit à l'insigne négligence et au manque de patriotisme et d'amour-propre national de ses commissaires d'être représenté à demi et d'occuper le coin le plus obscur dans tout l'édifice..... J'ai eu honte de me dire canadien lorsque j'ai visité l'endroit réservé à mon pays."

M. Grant, l'autre correspondant—allait encore plus loin :

"Comparée à tout ce qu'il y avait ail-

leurs, disait-il, la montre du Canada était déshonorante ; elle n'était rien du tout même à côté de celle d'autres colonies bien inférieures.....

Je fis ainsi le tour sans le découvrir (le département canadien) et j'arrivais à la conclusion que, peut-être, il n'y avait pas eu de place pour lui, lorsque après avoir traversé la galerie de l'Inde, de la Chine et de l'Australie, j'aperçus, à mon grand orgueil le mot "Canada," loin dans un recoin..... On l'avait caché (le département canadien) dans un trou plus bas que la Nouvelle-Zélande et l'île de Vancouver.....

Comme on le voit, M. l'abbé Chandonnet que nous tenons pour bon juge et pour juge désintéressé contredit sur tous les points importants les assertions des correspondants.

M. Perrault disait "que le Canada était représenté à demi et occupait, grâce à l'insigne négligence et au manque de patriotisme de ses commissaires, le coin le plus obscur dans tout l'édifice."

M. Grant disait que "la montre du Canada était déshonorante ; qu'elle n'était rien du tout même à côté de celle d'autres colonies bien inférieures ; que le département canadien était caché dans un recoin, dans un trou plus bas que la Nouvelle-Zélande et l'île de Vancouver."

M. l'abbé Chandonnet trouve la collection canadienne magnifique et ne fait pas la plus petite allusion au coin obscur de M. Perrault et au recoin de M. Grant.

Donc, sur ces deux points, les seuls importants, le *Pays* et ses deux correspondants sont surpris en flagrant délit de dénigrement ; ce qui n'empêche pas le *Pays* de faire précéder la lettre de M. l'abbé Chandonnet de l'introduction bien sentie suivante :

"MM. les abbés Chandonnet, Dèziel et Laliberté donnent aujourd'hui raison à M. Grant et Perrault, en termes qui ne laissent aucune alternative à ce pauvre *Courrier*, convaincu d'avoir pris le parti du gouvernement sans avoir d'autre guide que sa servilité."

Maintenant, il est possible que la collection canadienne ne fut pas disposée selon toutes les règles de l'art, et, sur ce point comme sur les autres, nous prenons, sans le contester, le témoignage de M. l'abbé Chandonnet ; mais est-il sensé de conclure de là, comme l'ont fait le *Pays* et ses correspondants, que la collection canadienne n'était rien ? n'est-il pas ridicule au suprême degré de jeter pour cela la pierre aux ministres et de les rendre responsables de chaque grain de poussière accumulé, par la négligence du balayeur, sur la collection canadienne ?

Encore une pièce justificative comme celle-là et le *Pays* et ses correspondants sont perdus.

Voilà ce que c'est que de manquer de patriotisme et de jugement.

Vue générale du Moyen-âge.

De la deuxième œuvre du moyen-âge, qui a consisté à développer et à transformer tout ce qu'il y avait de bons éléments dans les anciennes civilisations.

L'Eglise, ayant fait concourir les Germains, les Celtes et les Barbares du Nord à la fondation d'une société nouvelle, demanda aussi de nouveaux éléments aux plus grands des peuples de l'antiquité, les Grecs et les Romains, si longtemps fameux par leurs arts, leur organisation savante, leur infatigable et entreprenante activité. Comme tout ce qui est bon lui appartient de droit divin, et qu'elle est le serviteur fidèle qui doit faire valoir les biens de son céleste époux, elle commença par emprunter la langue du peuple-roi qu'elle transforma, qu'elle

comme le prétendit Blanche, que la race française et la race anglo-saxonne "se rapprochèrent par des alliances intimes." Quant à nous, nous demandons seulement qu'il nous soit permis de protester contre les épiques angloises qu'on trouve au commencement de chaque chapitre. Elles sont sans doute très-bien choisies ; mais il nous semble que, dans un ouvrage comme les *Anciens Canadiens*, l'idiome de Milton et de Byron n'eût jamais dû trouver place. On dirait aussi vraiment que, fâchées de se voir isolées, ces épiques, empruntées d'une langue étrangère, ont quelquefois tenté de s'allier au français, dans le corps même des chapitres en tête desquels les a placées l'auteur.—C'est du moins ce que donne à entendre fort spirituellement un écrivain aussi familier avec la langue anglaise qu'avec sa langue maternelle : nous désignons ici l'hon. M. Chauveau.

Serait-il à propos de faire remarquer que quelques épisodes occupent une place trop considérable dans les *Anciens Canadiens* ? Le moyen, nous le demandons, d'en faire un reproche à M. de Gaspé, quand il nous fait connaître par là une foule d'événements, d'anecdotes, etc., que, sans lui, nous n'eussions jamais su ! Notons aussi qu'il a fort habilement rogné les ongles de la critique, en admettant lui-même que son ouvrage contient mille défauts, et qu'il les connaît.

Pure exagération d'auteur, cela va sans dire. Il y a très-peu de défauts notés, en effet, dans les *Anciens Canadiens*. Sans être toujours élaté, le style est en général assez pur,—plus pur assurément qu'on ne serait en droit de l'attendre d'un homme qui s'est fait auteur à l'âge où beaucoup d'écrivains s'occupent à réunir en trente volumes leurs œuvres complètes.

Jules d'Haberville n'aurait-il pas voulu

fit sienne, et qui sera toujours une langue vivante et parlée puisque toujours elle s'en servira. Elle la marqua d'un cachet divin, l'enrichit d'une foule de mots et d'expressions nouvelles, rajouta et embellit celles qu'elle conserva ; elle lui communiqua une lucidité inconnue jusqu'alors et quelque chose de cette logique que le christianisme possède à un si haut point, en la débarrassant de ses inversions, de son allure emphatique et contournée.

Par une conséquence toute naturelle, la littérature et l'éloquence participèrent à ce mouvement ascensionnel ; elles s'imprégnèrent profondément de l'esprit religieux et par là réalisèrent la plus haute expression du beau, ce divin reflet du vrai, cette fleur dont le bien est le fruit et qui agit avec une force toute-puissante sur le cœur de l'homme. La versification antique, fondée sur la mesure ou la quantité fut aussi transformée en une versification toute nouvelle, fondée sur l'assonance et le nombre des syllabes. C'est ainsi qu'aux yeux d'un observateur attentif, le moyen-âge n'apparaît pas tant, en toutes choses, une époque créatrice, que comme un âge chargé par Dieu du rôle plus difficile d'épargner le passé et d'en transformer les débris.

Les Grecs et les Romains avaient encore doté le monde de monuments en rapport avec leurs idées religieuses, d'une mélodie qui s'harmoniait avec leur culte, leurs goûts, leurs aspirations grossières et terrestres.

Gracieuse, riante, voluptueuse, comme leur mythologie, l'architecture des Grecs n'a songé qu'à plaire aux yeux. Leurs temples, d'une admirable régularité dans l'ensemble, d'une exquise délicatesse dans les détails, sont, comme les dieux qui les habitent, l'œuvre de la pensée humaine, rien de plus. Un coup d'œil les embrasse, ils ne disent que ce que l'on voit ; ils ne font penser qu'à l'artiste. L'Eglise dit en voyant ces monuments : "Ils ne parlent que le langage de la terre ; je leur ferai parler le langage du ciel ; je leur donnerai l'expression d'un soupir qui s'élève vers le trône du Très-Haut." Elle s'empara donc de l'architecture païenne, la christianisa, la surmatura, en lui donnant ce merveilleux de grandeur, ce caractère d'infini que les anciens n'avaient pu même soupçonner. C'est ainsi que, originale même quand elle imite, elle agrandit et divinisa tout ce qu'elle touche.

Quelles sont vraies, profondément senties et délicieusement exprimées les plaintes qu'inspirait au comte de Montalembert le mépris qu'affectent les modernes pour l'architecture chrétienne du moyen âge ! "J'ai dit-il, pour l'architecture du moyen-âge une passion ancienne et profonde : passion malheureuse, car, comme vous le savez mieux que personne, elle est féconde en souffrances et en mécomptes ; passion toujours croissante, parce que plus on étudie cet art divin de nos aïeux, plus on y découvre de beautés à admirer, d'injures à déplorer et à venger ; passion avant tout religieuse, parce que cet art est, à mes yeux, catholique avant tout, qu'il est la manifestation la plus imposante de l'Eglise dont je suis l'enfant, la création la plus brillante de la foi que m'ont léguée mes frères. Je contemple ces vieux monuments du catholicisme avec autant d'amour et de respect que ceux qui dévouèrent leur vie et leurs biens à les fonder : ils ne représentent pas pour moi seulement une idée, une époque, une croyance

donner par là une joyeuse leçon de philosophie à ceux qui se hâtent de sortir de page avant l'heure ?—Il faut avouer qu'elle ne manquerait pas de sel. Quoiqu'il en soit, il est regrettable qu'un écrivain aussi bien doué ait semblé oublier, pendant longtemps, qu'en littérature, comme en toute autre chose, noblesse oblige : nous lui en voulons presque.

A l'exemple, cependant, de ce personnage (un écolier) d'une comédie italienne, qui daigne octroyer sa protection au doge de Venise, nous pardonnerons à M. de Gaspé, —mais à une condition : c'est qu'il publie, sans tarder, le volume de *Mémoires* dont le *Foyer Canadien* nous a parlé y a quelques mois, et dont le public attend l'apparition avec une légitime impatience.

NORBERT THIBAUT.

OISEAU MONSTRUEUX.—On vient de découvrir à Nelson, dans la Nouvelle-Zélande, les restes fossiles d'un oiseau gigantesque, qui ne devait pas mesurer moins de 25 pieds de hauteur (7m, 60). La tête de ce monstreux oiseau, qui est malheureusement privé de son maxillaire inférieur, a 3 pieds 4 pouces (1 mètre environ) d'élevation sur 1 pied 10 pouces (55 centimètres) de largeur. L'orbite de l'œil mesure 4 pouces 1/2 (12 centimètres) sur 2 pouces 1/2 (6 centimètres). Le corps est complet à l'exception du cou. Le thorax est très développé et la queue est longue. Les ailes, bien conservées, sont larges, repliées sur le corps et recouvertes de plumes colossales. Nous devons supposer que cet oiseau monstrueux n'est autre qu'un *tyrannosaurus*, gigantesque volatiles antédiluviens qui luttaient avec les grands sauriens et se repaissaient de crocodiles.

"éteinte ; ce sont les symboles de ce qu'il y a de plus vivace dans mon âme, de plus auguste dans mes espérances. Le vandalisme moderne est non-seulement à mes yeux une brutalité et une sottise, c'est de plus un sacrilège."

Il est enfin un art, le plus charmant et le plus puissant de tous, celui qui répond le mieux aux besoins intimes de l'âme, qui exprime le mieux nos émotions, qui exerce sur nos cœurs l'empire le plus incontestable, mais aussi le plus éphémère. L'Eglise le soumit à son tour au travail de transformation, et seule elle a pu lui imprimer un caractère durable, populaire et sacré. La musique a été de tous les arts celui que les moines, auxiliaires zélés et infatigables de l'Eglise, ont le plus cultivé et le plus tendrement aimé. Saint Grégoire le Grand, encore moine du monastère de Saint André, à Rome, a été le père de la vraie musique religieuse, de cette musique qui prédispose si puissamment à la méditation, à la prière, à l'extase. C'est quelque chose de fluide, d'éthéré, vaporeux et transparent comme la fumée de l'encens qui monte vers le ciel en se dissipant.

"C'est surtout dans le plain-chant, dit Adolphe Guérault, qu'il faut chercher la pure inspiration musicale du christianisme, inspiration naïve et grandiose, se, qui seule peut plaire sous les voûtes nues des vieilles cathédrales, qui se, seule se marie et s'harmonise avec la marche grave et lente des prêtres, la sainte obscurité du lieu, les vitraux colorés, les saints sculptés, et même la pierre, seule capable de répondre aux accents pleins et retentissants de l'orgue, de l'orgue instrument vraiment religieux dont la voix mâle et l'allure majestueuse est loin d'être remplacée par la souplesse et la prestigieuse vivacité de nos orchestres."

Le moyen-âge a donc compris ce que nous ne voulons plus comprendre aujourd'hui, malgré nos grandes lumières, que la religion chante Dieu, et que par conséquent l'infinie richesse du sujet lui interdit les vaines afféteries de l'art. Détacher nos esprits et nos cœurs de la terre, les transporter aux pieds de l'Eternel, et se faire oublier elle-même en présence de la majesté suprême, seule digne de fixer nos pensées et nos sentiments, tel est le but de la musique religieuse. Catholique et universelle, comme le symbole chrétien, elle se doit à l'ignoran comme au savant, au sauvage du désert comme à l'habitant des cités. Elle doit donc s'affranchir des combinaisons savantes et des capricieuses variations de l'art, pour ne s'attacher qu'aux beautés universelles et constamment senties.

Écoutez encore ce que dit le comte de Montalembert, à propos de la musique religieuse du moyen-âge. "Ce sont de saints moines, du huitième au douzième siècle, qui se préparaient, par la prière et l'abstinence, à la composition de ces immortels chefs-d'œuvre de la liturgie catholique méconnus, mutilés, parodiés ou prosaïques par le goût barbare des liturgistes modernes, mais où la vraie science n'hésite plus à reconnaître une finesse d'expression inimitable, un je ne sais quoi d'admirable d'inimitable, de pathétique et d'émouvant, de limpide et de profond, une vertu suave et pénétrante, et, pour tout dire, une beauté toujours nouvelle, toujours fraîche, toujours pure, qui ne s'affaît jamais et jamais ne vieillit. Jusqu'à leur dernier jour, fidèles à leur ancienne gloire, les églises monastiques conservèrent les plus doux trésors de cette divine mélodie qui, seule, la parole d'un moine, ne se taisait qu'après avoir rempli les cœurs chrétiens de paix et de joie."

L'Eglise, voyant encore qu'il y avait du bon dans la législation romaine, dressa à côté de ce droit, en lui empruntant tout ce qu'il avait de vrai et de bon, une nouvelle législation, la législation canonique, où les faibles conquies peu à peu tout ce qui leur manquait de justes droits et dont les articles sont les plus précieux documents à consulter. Ainsi le christianisme donna au monde chrétien un droit civil nouveau. Fondé sur les principes de l'Evangile, sur les coutumes des nations héritières de l'empire romain, et même sur les règles de justice et d'équité naturelle renfermées dans la législation romaine, ce droit civil en harmonie avec la foi, les mœurs, le génie des nouveaux peuples. Il concorda avec le droit politique chrétien, l'un et l'autre étaient couronnés par le droit canon, de même que toutes les sciences étaient couronnées par la théologie.

Dans les différentes législations des peuples de l'Europe au moyen-âge, on ne trouve que quelques vestiges du droit civil des Romains. Peu à peu ces vestiges se sont effacés. Les Visigoths abandonnèrent complètement les lois romaines et se repaissaient de crocodiles.

